

Bulletin municipal de la commune de  
BÉDOUÈS-COCURÈS

N° 16 - HIVER 2024 ISSN 2681- 3203



# LES 7 PONTS



Le pont de La Mingue

Photo Anthony LAGARDE

# EDITO

*Rédigé par Marie-Thérèse CHAPELLE*

Dans le bulletin municipal de l'été dernier (où la photo de couverture représente le pont du Martouret plus connu sous le nom du pont du moulin à Cocurès), j'ai dressé le bilan de notre action pour ces trois premières années. Car voici, désormais, plus de trois ans que nous sommes élus avec toujours des projets pour notre commune.

Être élu(e), c'est s'engager avec ses idées, ses convictions, ses valeurs. C'est aussi s'appuyer sur son expérience de vie professionnelle et personnelle et naturellement en fonction de l'éducation reçue. Mon éducation est imprégnée de respect, d'honnêteté, de travail. Ce sont des valeurs qui me guident au quotidien, au service de tous.

Restez assurés de ma sérénité et de ma détermination à continuer à m'engager pour l'ensemble de nos concitoyens dans le seul intérêt général.

En 2023, nous venons de vivre des remous économiques, des guerres ont éclaté sur notre planète, des repères et des valeurs se perdent.

L'année 2023 se termine avec une nouvelle fois une activité municipale. Nous gardons le cap pour vous offrir une vie quotidienne agréable.

Dans tous les domaines, la voirie, les bâtiments, l'espace public, l'école, nous avons maintenu un bon niveau d'investissement. Le budget de la commune nous a permis de concrétiser des projets qui contribuent à vivre dans un lieu de vie agréable pour tous, ainsi qu'en sécurité. Nous avons privilégié cette année :

- Voirie : remise en état des revêtements et de murets
- Ecole : remise aux normes électriques des deux bâtiments
- Logements communaux : poursuite de la remise en état
- Bâtiments : rénovation chapelle St Saturnin
- Equipement communal : portail du garage, tracteur avec godet, balayeuse-sableuse, lame à neige, mobilier bibliothèque (agence postale)

En 2024, des chantiers se poursuivent ou s'ouvrent à nous :

- Réhabilitation des trois logements de la Collégiale
- Poursuite de la rénovation de la chapelle St Saturnin
- Rénovation thermique des deux bâtiments école et agrandissement de la salle repos (ce dernier retardé)
- Sécurisation de la traversée de Cocurès (écluse et passage en zone 30km/h dans ce village), sécurisation traversée de la Mingue (passage à 70km/h), sécurisation carrefour route des Bondons (modification de voirie), remise en état voirie et entretien des ponts, sécurisation chemin de la Baume et route de Ruas,

- En parallèle, 2024 sera la continuité du travail déjà engagé par des élus (adressage, étude des Biens vacants et sans maître, candidature à la Fondation Bern ( collégiale), candidature à l'élaboration de l'ABC de la biodiversité , expérimentation de composteurs de quartier à Bédouès , candidature pour réhabilitation ou projets en pierre sèche auprès des ABPS et du PnC )sans oublier la réflexion sur l'aménagement de nos villages à travers le futur Plan Local d'Urbanisme communal car nous en avons gardé la compétence et la réflexion sur l'aménagement de l'espace autour de la salle polyvalente de Bédouès

. Je souhaitais profiter de cet édito pour remercier tous les habitants de Bédouès, Cocurès, la Baume, les Pradets, la Gardette, Ruassols , la Vernède, Rampon, Salièges et Yssenges cette année qui ont répondu présents aux diverses réunions publiques.

J'ai pris beaucoup de plaisir à nous retrouver sur le terrain lors des « rencontres de quartier ». Nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique

Je peux vous assurer que nous entendons les doléances de certains administrés sur les sujets de la sécurité routière notamment, de l'amélioration du quotidien...

Les élus sont pleinement conscients de la charge de travail à accomplir et nous nous y attelons. Néanmoins, tout le monde doit également prendre la mesure des difficultés rencontrées par la commune sur ces problématiques qui peuvent ralentir notre action (marges de manœuvres financières, obligations réglementaires, ...).

Du temps est donc nécessaire et l'équipe municipale ne manquera pas de travail pour poursuivre la dynamique engagée. Nous n'oublions pas qu'il reste beaucoup à faire.

Les efforts de propreté se poursuivent grâce au travail des agents municipaux malgré l'incivisme d'une minorité qui pollue la vie d'une grande majorité. Notre « Bien vivre ensemble » c'est l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village.

Chacun est responsable de la propreté autour et à proximité immédiate de son logement ainsi que la gestion des déchets.

Concernant la vitesse, je vous rappelle qu'elle est limitée à 50 km en agglomération, que la construction de la deuxième écluse dans la traversée de Cocurès permettra un passage à 30km dans tout le village, que la limitation entre la sortie de Cocurès et l'entrée de Bédouès est, depuis peu à 70km, que la traversée de la Pontèze est limitée à 30km/h. Soyez vigilants dans l'intérêt de tous.

Nous n'oublions pas nos aînés à qui le CCAS et la municipalité offrent un cadeau de Noël aux 70 ans et plus dans la période de Noël.

Un merci aux associations et à leurs bénévoles, aux agents municipaux, qui ont tous contribué à des moments de partage et de convivialité. J'invite une nouvelle fois à la responsabilité toutes les personnes utilisant les bâtiments communaux. Il est inutile de rappeler que le coût de l'énergie a et va augmenter. Il est du devoir de chacun de respecter les différentes

structures mises à disposition par la Mairie et de se comporter comme chacun le ferait chez soi.

2024 sera une année olympique, cela ne vous aura pas échappé. 2024 sera aussi une année d'élections : les élections européennes (le 9 juin). Les Français iront aux urnes pour élire leurs 81 eurodéputés.

Chers administrés, nous avançons avec autant de plaisir et la détermination qu'il faut quand on a choisi de servir l'intérêt général.

Notre conseil tire sa force de sa diversité mais aussi de sa capacité d'écoute et d'adaptation et nous poursuivons ensemble notre action dans le respect de votre confiance.

Alors il y a bien évidemment des obstacles, des oppositions plus au moins constructives, des aléas, des contraintes mais nous ne baissons pas les bras et avançons pas à pas. Grâce aux compétences, à l'engagement et à la créativité des élus, des agents municipaux, nous nous adaptons aux circonstances, au cadre réglementaire, mais aussi aux nécessaires équilibres budgétaires en restant fidèles à notre engagement de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro des sept ponts et vous donne rendez-vous lors de la cérémonie des vœux aux habitants dont la date vous sera communiquée par voie d'affichage et sur le site internet de la Mairie.

**Je souhaite une bonne et heureuse année 2024 à chacun d'entre vous.**



# La Mingue et la famille Meunier

Article rédigé par Anthony Lagarde

Dans notre rubrique *Gens d'ici* nous vous proposons d'aller à la rencontre des habitants de notre commune. Un petit focus sur une spécificité, une activité, un lieu. Cette fois nous vous amenons au moulin de la Mingue et à la découverte de ses nouveaux propriétaires. Nous ne rédigeons pas systématiquement un article sur les nouveaux arrivants de la commune, mais le moulin de La Mingue est un lieu emblématique et patrimonial des villages alentours.



« Sta bruciando ! » indique que la « moitié » de la famille Meunier est italienne et que les pizzas dans la cuisinière à bois commencent à brûler ! Je rencontre Danika et Mickael et leurs 2 filles, et heureusement les pizzas sont indemnes !

La famille Meunier a emménagé cet été à La Mingue, ils arrivent de Marseille et ont découvert les Cévennes Floracoises lors de vacances. Ils ont eu un coup de cœur pour cette vallée et ont cherché pendant des mois à venir s'installer dans les environs. Leur projet familial était simple : s'éloigner de la ville pour se rapprocher de la nature et vivre une vie plus simple, plus proche de l'essentiel. Leur « 2ème » coup de cœur a été pour le moulin de La Mingue et son histoire. Prédestination pourrait-on penser quand on s'appelle Meunier !

Dès lors, leur projet prend encore plus de sens : redonner vie au moulin, cultiver les

terrains et entretenir le verger et planter des arbres fruitiers.

Danika se passionne pour le travail de recherche autour du moulin de La Mingue et de ses activités : archives départementales, livre de Maryse Romieu sur le village de Bédouès, rencontres avec nos aînés et tous ceux qui ont connu le moulin en activité.

Le moulin de La Mingue date de 1366, et a connu un fonctionnement jusqu'en 1953. Alimenté par un béal dérivant l'eau du Briançon, le moulin, sa grande roue et ses meules permettaient de moudre blé et orge en farine, de décortiquer les châtaignes sèches et de broyer les cerneaux de noix pour la préparation de l'huile. Sa situation, sur la route du Pont de Montvert, a doté le moulin d'une grande accessibilité et d'une forte fréquentation durant sa longue vie.

Aujourd'hui encore, nombreux sont les habitants de la commune qui ont souvenir de l'agitation qui régnait à La Mingue.

La volonté de Danika et Mickael de redonner vie au moulin est très forte et leur désir de le restaurer s'inscrit désormais dans leur projet de vie : « La roue retournera ! » lancé par Mickael comme une devise !

Nous leur souhaitons toute la réussite que leur détermination mérite.

C'est une grande joie pour la commune que de compter dans ses nouveaux habitants des personnes très impliquées dans la vie associative et dans la vie de la commune, et, qui ont à cœur de faire vivre le patrimoine bédouesquin et cocurélien ! Et pour l'école d'accueillir de nouvelles écolières !

*Vous l'avez peut être remarqué, La Mingue a retrouvé son panneau de lieu-dit. Et comme toujours dans les lieux dit : n'oubliez pas de lever un peu le pied en voiture !*

Merci à Danika et Mickael pour leur accueil.

# Raphaël, l'homme qui greffait les châtaigniers

Article rédigé par Anthony LAGARDE

*Une histoire qui ressemble à celle de Jean Giono et « L'homme qui plantait des arbres », c'est celle de Raphaël qui est animé par la volonté de faire vivre une tradition et un savoir faire cévenols : la greffe des châtaigniers. Le châtaignier, « l'arbre à pain », celui-là même qui a permis l'autonomie et l'indépendance alimentaire aux femmes et aux hommes qui l'ont cultivé...et qui leur a transmis un peu de son caractère*



Raphaël Nougier et sa petite famille (qui s'agrandit...) vit à Bédouès, et travaille comme mécanicien auto. Il est originaire de St André de Valborgne. Depuis son plus jeune âge avec son frère, il a été témoin de l'abandon progressif des châtaigneraies, de l'écroulement des murs en pierre sèche et de la disparition des savoir-faire liés à cette spécificité cévenole. 3 ou 4 générations ont presque suffi pour faire disparaître des

savoirs faire qui ont mis des siècles à se construire et à s'ancrer.

Bien décidé avec son frère à agir, ils se sont retroussés les manches et ont commencé à restaurer les châtaigneraies et cherché à retrouver les savoirs des anciens.

A Bédouès, cela fait 5 ans qu'il travaille sur une ancienne châtaigneraie au dessus de Vallonge.

Dans un 1er temps il y a un long chemin à parcourir avant de pouvoir s'essayer à la greffe : il lui a fallu d'abord nettoyer les arbres, enlever les bois morts, tailler, assainir, aérer et bientôt choisir les arbres qui pourront être greffés. Raphaël m'explique ensuite qu'il sélectionne les bouscasses, ces rejets de châtaigniers non greffés, qui lui serviront de porte greffe et sur lesquels il greffera des greffons de variétés locales : Pellegrine et Souteyralle qui donnent d'excellentes châtaignes.

« Le châtaignier aime le fer ! » m'explique Raphaël, autrement dit le châtaignier aime les outils, être travaillé, taillé...

Les greffons sont prélevés dans la châtaigneraie de son frère à St André de Valborgne, et se présentent sous la forme de jeunes pousses d'une dizaine de cm. Raphaël exerce aujourd'hui 2 types de greffes, utilisées couramment sur les fruitiers : la greffe en couronne (greffe entre l'écorce et le tronc du porte greffe) et la greffe en fente (en insérant le greffon dans une fente taillée dans le porte greffe). Il souhaite pratiquer la greffe en flûte, qui est une greffe relativement spécifique au châtaignier, traditionnelle et beaucoup utilisée dans les Cévennes, qui consiste à faire coulisser un anneau d'écorce sur le greffon et

le porte greffe. C'est une greffe très délicate qui implique que le greffon et le porte greffe soient au même stade de montée de sève, ce qui représente une fenêtre d'environ 1 semaine au mois de mai.

Une fois la greffe effectuée, il faudra patiemment attendre presque 10 ans pour goûter aux premières châtaignes.



Mais de la patience Raphaël en est pourvu ! Et aussi de l'ardeur, de la persévérance et de la passion.

Ces savoir-faire ancestraux nous représentent l'être humain dans un rapport « harmonieux » avec la nature, où l'observation prime avant tout. La sagesse des anciens qui fait parfois défaut dans certains domaines aujourd'hui...

Raphaël continue de greffer, planter et restaurer des châtaigniers, et il a encore beaucoup de projets... Pour chaque châtaignier greffé ce sont des milliers de promesses faites aux générations futures !

Acclamons les planteurs de l'espoir !

Merci à Raphaël pour toutes ses explications. Si vous souhaitez des conseils sur la greffe de châtaignier vous pouvez le contacter 0642797098

# Rencontre avec Aimée ATGER

*Article rédigé par Roselyne PRADEILLES*

Après plusieurs tentatives, me voilà à l'hôpital de Florac, pour passer un moment avec Aimée Atger, devant son goûter, avec pratiquement toute sa lucidité.

Mais pourquoi es- tu là?

Je me suis fait mal à la jambe, suite à des examens, le médecin me trouve très affaiblie, je reste ici pour le moment.

En effet tu as beaucoup maigri, je suis heureuse de te voir, tu fais partie de toutes les personnes que je côtoyais, quand je venais à l'école de Rampon. Quel âge as-tu?

Je suis née au mois d'octobre 1933.

Donc tu as 90 ans, en fait tu as été toi aussi à l'école de Rampon.

Oui avec Abel, Alberte, la famille Boissier de Salièges, Roger Servières, nous étions une dizaine. Je ne suis pas allée à la grande école, je suis restée à la ferme avec mes parents et mes trois frères. Moi la fille je restais à la maison pour faire la cuisine, m'occuper du jardin, nous étions nombreux à la maison, il y avait aussi ma tante.

J'avais trois frères , un est décédé et les deux autres sont partis pour travailler au chemin de fer. Je suis restée à la maison. Dans les environs j'étais la seule fille, ce n'était pas gai pour moi. Autrefois les filles restaient à la maison, avec ma mère nous étions inséparables.

Mon papa est décédé à la suite d' une grosse bronchite..pendant la guerre il avait été gazé.

J'aimais danser, j'allais dans les fêtes votives, avec une association de Florac je participais à des sorties, une fois je suis allée au salon de

l'agriculture, je me rappelle que ta maman est venue avec moi.

Pourquoi tu ne t'es pas mariée?

J'aurais pu, mais j'ai préféré rester à la maison.

Mon frère Emile est décédé, il me reste que mon frère Charles, je passe les fêtes de fin d'années chez lui,ou chez mes neveux et nièces, sur Nimes.

L'été dernier j'ai encore planté mon jardin.

Avant de se quitter raconte moi une anecdote...

Ah oui avec un sourire...je portais les lunettes



de ma maman, je n'y voyais pas trop, je ne sais pas comment j'ai fait , au rond point face à la gendarmerie de Florac, je suis partie tout droit dans le portail, qui rentre chez les gendarmes.

Depuis je ne conduis plus .

A bientôt Aimée de te revoir en forme.





# Les Compagnons de la Tour

Compte-rendu de l'assemblée générale du 2 Novembre 2023

Dûment convoquée par affichage et par messagerie, l'assemblée générale de l'association Les Compagnons de la Tour s'est tenue au premier étage de la partie fortifiée de la Collégiale, le 2 Novembre 2023 à 15 h.

L'ordre du jour principal consistait à désigner un nouveau bureau.

Les membres présents ont donc élu les personnes suivantes :

Président : Bernard Grégoire

Vice Présidente : Marlène Lapiere

Secrétaire : Chrystiane Deltroy

Vice Secrétaire : Mickaël Meunier

Trésorière : Maryse Mazoyer

Vice Trésorière : Marjorie Raynal

Membres du bureau sans affectation : Roselyne Pradeilles et Pascaline Agulhon

Le bureau a poursuivi l'ordre du jour par quelques informations sur l'année 2023.

Pour les nouveaux membres du bureau il a rappelé l'objet et les buts de l'association consistant en la mise en valeur et la découverte du patrimoine historique et religieux de la commune. Principalement la collégiale et la chapelle St Saturnin sur le village de Bédouès mais également le patrimoine de Cocurès si des personnes de ce village souhaitent participer, par l'association, à sa mise en valeur.

Les visites organisées pendant l'été se sont déroulées du 7 Juillet au 29 Août, 2 fois par semaine le mardi et le vendredi de 10 h 30 à midi, et ont permis de recevoir près de 150 personnes. Le tarif proposé est de 5 euros par adulte, gratuit pour les enfants et adolescents. Le bureau a décidé de maintenir ce tarif pour l'année 2024. L'association a également accueilli 2 groupes en Avril et Juillet. Une visite privée a également été organisée à la demande de 2 personnes effectuant des recherches généalogiques.

L'association a ouvert la collégiale, en visite libre, pour les Journées Européennes du Patrimoine les 16 et 17 Septembre 2023 entre 10 h et 12 h et 14 h et 17 h. Près de 85 visiteurs ont acquittés une participation de 3 euros.

Il a été souligné que la collégiale de Bédouès, est magnifiquement mise en valeur dans l'émission « Les 100 lieux qu'il faut voir en France » ( France 5) et que cette émission diffusée pour la première fois le 10 Août 2022 a été rediffusée le 20 Août 2023 avec près de 1 million de téléspectateurs ( source Sam Caro le réalisateur). Ce reportage doit encore être visible en « replay » sur France 5.

La publicité est actuellement effectuée par affiches ( affichage public ou dans les commerces et campings) et insertions dans le journal hebdomadaire de l'office de tourisme de Florac.

Le bureau propose d'élargir l'information par des dépliants ( en recto / verso ) ; la maquette sera proposée après contact avec un photographe et par des initiatives à partager par messagerie entre les membres du bureau. La réalisation pourrait être envisagée auprès d'un CAT.

Il serait aussi possible de contacter des professionnels ( Hugon, Boulet, Trousselier) afin de proposer les visites à Bédouès lors de excursions organisées par ces voyagistes.

Quelques manifestations à caractère artistique et culturel ont eu lieu pendant la période d'été :

10 Juillet dans la cour de la collégiale : Paroles en musique

29 Juillet à la collégiale : Duo Resonantia ( 2 guitares) Guy-Jean Maggio

8 Août à la collégiale : Cœur Guillaume ( chants du Moyen Age) suivi d'un pot offert par l'association dans la cour intérieure.

*À noter un solo de batterie par Michel Blanc, professeur de batterie au conservatoire de Mende, annulé, début Août, à cause du mauvais temps car devant se tenir en extérieur dans la cour de la collégiale .*

A l'exception des concerts avec entrée payante ( demandés par les artistes) les entrées sont libres et gratuites, « au chapeau » à l'appréciation des spectateurs. Les sommes collectées sont entièrement reversées aux intervenants.

Il est rappelé que l'association n'est que « facilitatrice » de ces manifestations et nullement organisatrice ( les artistes ou formations proposent leurs programmes et dates d'intervention), l'association assure la disponibilité des locaux et sollicite les autorisations nécessaires auprès de la paroisse et de la mairie.

Pour le moment il n'est pas envisagé de verser des cachets à des intervenants.

Le point financier fait ressortir un équilibre financier satisfaisant. Les recettes (visites, subvention du Département) assurent la couverture des dépenses ordinaires ( assurance, fournitures diverses, petit matériel, déplacements ...). ( Cette année le remplacement d'ampoules à l'église concrétise la petite participation de l'association à la paroisse )

L'association perçoit également des dons ( agrément par l'administration fiscale ouvrant droit à une réduction d'impôts) qui sont réservés et à la disposition de la commune, propriétaire des édifices religieux, pour participer à l'entretien et à la restauration de ces bâtiments.

L'association a déjà versé, en 2021 et 2022, 4 000 € pour la restauration du tombeau à la collégiale et 500 € pour les travaux à la chapelle St Saturnin. Elle dispose d'environ 4 500 euros pour de futurs travaux à intervenir ( toitures et aménagements extérieurs).

A noter que l'association ne sollicite aucune subvention de la commune.

Au sujet des travaux d'entretien, les membres du bureau ( M Lapierre, M Mazoyer et B Grégoire) ont été reçus le 20 Août par madame La Maire de la commune pour informer la municipalité sur l'activité de l'association et évoquer les projets relatifs à ces bâtiments religieux :

à la collégiale les reprises des désordres de toiture ( infiltrations d'eau et angle du clocher)

à la chapelle St Saturnin la restauration des peintures et vitraux et l'aménagement du parvis.

L'association n'a nullement l'intention d'intervenir dans la gestion municipale mais se doit d'être un « lanceur d'alerte » pour appeler l'attention sur ce qui doit permettre une mise en valeur du patrimoine religieux dont elle assure la découverte et la promotion.

Elle souhaiterait être informée de l'état d'avancement des projets communaux et se tient disponible pour aider dans le montage des dossiers et les contacts avec des intervenants extérieurs.

Pour ce qui concerne l'idée de solliciter la fondation « Bern » l'association a souligné qu'une simple demande pour des entretiens des toitures de la collégiale pourrait être insuffisante et qu'il faudrait y ajouter des aménagements extérieurs ( abords, calade, éclairages, signalétique) ( une plantation de vigne sur les pentes serait envisagée).

Un courrier sera adressé à madame La Maire dans ce sens.

Une demande de versement de 50 € à l'association « Garadin » pour l'utilisation du logiciel de comptabilité est acceptée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'assemblée générale à 17 h et les participants se donnent maintenant rendez vous au printemps pour une nouvelle année d'activité .

Le président de l'association

Bernard GRÉGOIRE

# Comité des Fêtes de Bédouès

Suite à l'assemblée générale du comité des fêtes de Bédouès, le 27 octobre dernier, un nouveau bureau a été voté à l'unanimité (photo des six nouveaux membres).



Le comité des fêtes de Bédouès organise sa première animation de l'année : LE CARNAVAL, le samedi 10 février 2024 sur Bédouès (plus de détails à venir sur cet événement).

Plusieurs autres animations seront prévues tout au long de l'année (vide-grenier, fête du village...).

Pour toutes personnes intéressées pour faire partie de la vie du village, des cartes d'adhésion sont encore disponibles. Vous pouvez nous contacter à l'adresse e-mail suivante : [comitedesfetesbedoues@gmail.com](mailto:comitedesfetesbedoues@gmail.com).

Nous remercions déjà toutes les personnes qui nous ont soutenues et permis de reprendre le comité.



Bonne fête de fin d'année et à l'année prochaine !!

# Association Girelle

Bilan des activités :

Au cours de l'assemblée générale du 27 octobre 2023, le bureau de l'association, son président et une majorité d'adhérents ont fait le bilan de l'exercice écoulé.

Au niveau des activités de l'année 2023, on peut retenir:

Une sortie à Sète le samedi 03/03/2023,  
La fête du 29/07/2023.

Le bilan de ces activités s'est avéré positif tant socialement que financièrement.

Les activités prévues et votées pour l'année 2024 sont:

L'animation châtaignes qui a eu lieu le 28/10/2023,

l'animation châtaignes du 22/10/2022 offerte par Girelle à tous les habitants, le cadeau de Noël offert à 12 enfants et 35 aînés adhérents, la participation en février 2023 au Festival Contes et rencontres organisé par la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère et en partenariat avec Florac et La Salle Prunet, Le loto du dimanche 23/04/2023, Le cadeau de Noël habituel pour enfants et aînés en bon d'achat de 20 euros, Le festival Contes et rencontres le 17/02/2024 à 20h30, salle de Bédouès avec un très bon conteur, Olivier De Robert, Un concert, ensemble de cuivre, au printemps 2024, date à définir, Le loto au printemps 2024, date à définir, Le voyage en Alsace du 22/05 au 25/05/2024,

La fête le 20/07/2024,  
Une participation à la vie de l'école,  
participation financière via l'association des

parents d'élèves pour les activités extra-  
scolaires des enfants, montant à définir,  
L'association Girelle vous souhaite à tous de  
joyeuses fêtes de fin d'année

## Association Rencart

Le 8 décembre, l'assemblée générale a eu lieu, l'ancien bureau a été réélu et nous avons reconduit nos concours de belote (le dimanche 28 janvier après midi et le samedi 9 mars le soir) un vide grenier dans le village en juillet et en septembre le challenge Boutonnet.

Nous nous retrouvons tous les mercredis à partir de 14h30 à la salle des associations et tous les jeudis à 20h30 autour des cartes ( belote coinche... ).

Bonnes fêtes de fin d'année et l'an prochain.



## L' APE : l' association des amis de l'école de Bédouès Cocurès

*Article rédigé par Anthony Lagarde*

*L'APE de l'école ne recule devant rien pour participer au financement des projets éducatifs de l'école !*

festivaliers et c'est une belle réussite collective. Faut dire qu'à la Fête de la Soupe l'APE de Bédouès Cocurès commence à avoir sa petite réputation !!

### La Fête de la Soupe 2023

L'APE a encore mouillé la chemise lors de la Fête de la Soupe à Florac en octobre 2023 : c'est plus de 200 kg de pommes de terre ramassées par les parents et enfants de l'école, lavées, épluchées, et découpées en frites....Mais aussi près de 1000 samoussas préparés (avec l'aide immense de Charline ). Un grand travail participatif pour régaler les milliers de

*Un grand merci à Géraldine, à Charline et aux maîtresses et aux parents.*



## La Fête des lumières 2023

*La traditionnelle Fête des Lumières de l'école a eu lieu le vendredi 15 décembre. L'APE proposait un « petit » marché de Noël : bougies créées par les enfants, sacs et torchons imprimés des dessins des enfants, et de magnifiques petits gâteaux aux couleurs de Noël. Ensuite tout le monde était convié à la parade aux lampions dans les rues du vieux Bédouès : chants et poésies devant le triadou, la fontaine, dans la chapelle. Pour finir, les enfants avaient concocté une délicieuse soupe, d'incroyables cocktails et de succulents cakes destinés à être partagés sous le signe de Noël : célébrer le partage et le vivre ensemble.*



*Un grand merci aux maîtresses et aux ATSEM, aux nombreux habitants venus pour l'occasion, aux parents et aux enfants, à Camille et son violoncelle.*

## Compte Rendu du Conseil d'Ecole

*Article rédigé par André ROUX*

Le 16 octobre s'est réuni le premier conseil d'école de l'année scolaire, en voici les grandes lignes.

Les parents d'élèves étaient représentés par Amandine Sahl, Mickaël Meunier, Ludivine Giboulet. L'équipe pédagogique présente était constituée d'Aurore Bounan et Maëva Martin (classes de CE & CM - 16 élèves), de Ninon Paupardin et Lilian Estrade (maternelles et CP - 17 élèves). Ninon Paupardin directrice. Marie-Thérèse Chappelle, Mehdi Benkelfat, André Roux représentaient la mairie.

La garderie est ouverte à partir de 7h45 et ferme à 18h. Les horaires scolaires sont : de 8h45 - 11h45 et 13h30 - 16h30.

Deux services ont été mis en place à la cantine.

Le règlement intérieur est à ce jour inchangé, mais pourra être modifié dans le courant de l'année en ce qui concerne les sorties scolaires et le harcèlement, si avancées législatives. La reconduction de la semaine de 4 jours a été adoptée à l'unanimité.

## Les projets pour l'année 2023 -2024 :

Malgré la réduction du nombre de projets par rapport à l'année précédente, ceux-ci demeurent nombreux.

**Maternelle & CP :** L'École dehors - en forêt, conseil coopératif d'élèves, jeux coopératifs en intérieur & extérieur pour apprendre à coopérer, sorties à la bibliothèque de Florac.

**CE-CM :** Voyage scolaire USEP du 14 au 17 mai à Port Leucate - activité voile (conditionnée par l'acquisition du certificat d'aisance aquatique).

Art-danse - Pierre le loup et moi, VTT

**Pour Toute L'école** dans le cadre de l'USEP et des Activités Physique de Pleine Nature : Gym – 48 PAS – Cross – Jeux Olympiques – Ultimate Raid.

Et aussi : le journal de l'école, 9 spectacles Genette Verte selon les niveaux, Prix des Incorruptibles (littérature jeunesse)

**Trois Marchés de connaissance** des élèves auront lieu une fois par période la dernière semaine d'école avant les vacances scolaires. N'hésitez pas à proposer à vos enfants d'apprendre aux autres élèves les savoirs-faire qu'ils ont appris en dehors de l'école : bracelets, bricolage, arts, musiques, sports...

**Dans le cadre du Parcours éducatif de santé**, les thèmes de l'éducation à l'intimité, du consentement, du sommeil, de l'alimentation, de l'hygiène et l'éducation sexuelle seront abordés et, tout au long de l'année, les enfants participent

à 30 minutes d'Activité physique quotidienne sur les temps de récréation ou périscolaires.

**Silence on lit :** L'incitation à la lecture n'est pas oubliée, Johanne Roger (Agent ) mène conjointement avec les enseignants un temps de lecture silencieuse sur le temps périscolaire. Les élèves rentrent dans le préau à 13h00 tous les jours et consacrent 30 minutes à la lecture de livres et magazines mis à leur disposition.

Les enfants seront également impliqués dans la réflexion sur le projet d'aménagement de la cour (en collaboration avec le CAUE) et dans l'élaboration de l'Atlas Communal de la Biodiversité, partenariat entre la commune et le PNC.

Au chapitre travaux, rénovation des volets de l'étage cet hiver. Le projet d'extension de la salle de sieste est à l'arrêt dans l'attente du retour de la validation du permis de construire. Un chantier participatif devra être organisé en fin d'année scolaire ou au début des vacances d'été pour vider le grenier de l'ancien bâtiment et trier le matériel qui y est déposé.

Vous avez trouvé dans l'article précédent d'Anthony Lagarde le détail des multiples actions de l'Association des Parents d'Élèves que l'équipe pédagogique remercie pour son soutien et son implication, remerciements auxquels s'associe la municipalité.

# Nous sommes candidat à l'Atlas de la Biodiversité Communale 2024-2026 !

Article rédigé par Laurane MANAS



En 2023, le Conseil Municipal a voté favorable à l'unanimité pour que notre commune se porte candidate à un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), projet national porté par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et localement accompagné par le Parc National des Cévennes.

Ainsi, le Jeudi 12 octobre dernier, des élu.es, accompagnés par des agents du Parc National des Cévennes, ont organisé une soirée d'information publique à la salle municipale de Cocurès.



Les 30 personnes présentes ont pu prendre connaissance des objectifs et déroulement d'un ABC, à savoir :

il s'agit d'une démarche volontaire de la commune qui s'engage sur 3 ans à :

- **réaliser des inventaires** des espèces végétales, animales et des milieux naturels avec des experts et avec la participation active des habitants.
- **organiser un programme de sensibilisation et d'animations** gratuit et ouvert à tous les publics afin de partager et d'améliorer les connaissances, sous forme de sorties nature, de conférence, d'ateliers

pratiques d'échange, des spectacles, d'expositions, etc). Les habitants eux-mêmes pourront transmettre leurs connaissances et/ou accueillir une animation sur leur terrain) on sait qu'il y a beaucoup de talents parmi les habitants de la communes et une multitude de savoirs et savoir-faire qui méritent de ne pas se perdre !

- **rédiger un rapport final compilant l'ensemble des connaissances naturalistes** avec l'expertise d'un bureau d'étude.
- **rédiger et s'engager à réaliser un plan d'actions communales en faveur de la biodiversité** : l'ABC devant être un outil d'aide à la décision pour les élus et futurs élus de la commune et un projet qui perdure au-delà des 3 années de la démarche.

Cette soirée a été ponctuée par de **nombreux échanges, questions et anecdotes avec les personnes présentes** et a donné lieu à la création d'une **« Commission municipale Nature&Biodiversité »**. Ainsi, 22 habitantes et habitants se sont portés volontaires pour se réunir et définir ensemble les grandes lignes, thématiques et actions prioritaires pour notre candidature à l'ABC. Cet Atlas constituant une réelle **occasion d'expérimenter un projet sous forme de démocratie partagée avec la participation active des habitants**. En effet, plus qu'une simple action sur le thème de la nature, nous souhaiterions que ce projet soit un véritable projet de territoire, permettant la rencontre et les

échanges entre les différents acteurs de notre commune (citoyennes et citoyens de tout âge, école, associations, agriculteurs, entreprises, élus...).

**Comme l'ont confirmé les 2 premières réunions de la commission Nature&Biodiversité, cette thématique est mobilisatrice et les milieux naturels et paysages de notre commune sont des éléments fondamentaux qui contribuent grandement à ce que Bédouès-Cocurès soit un village agréable à vivre et que ces habitants y soient attachés.**

Ce constat a été confirmé d'un point de vue naturaliste et scientifique, en effet, les membres du Parc nous ont indiqué que nous possédons une diversité de milieux naturels très propices à la biodiversité : Rivières, sources et béals ; prairies d'altitude ou de fond de vallée ; forêts d'essences variées jeunes et anciennes ; falaises et milieux rocheux ; potagers, vergers et jardins ; landes buissonneuses et haies diverses... La différence de relief et d'altitude et la présence de plusieurs

roches sont également de grande influence sur les espèces de végétaux et donc d'animaux. **Ainsi notre commune a un beau potentiel et intérêt écologique, ce qui est un des points forts de notre candidature, et la démarche d'ABC permettrait de mieux connaître ses atouts, de les valoriser et de les protéger dans le temps.**

Si la candidature de Bédouès-Cocurès est retenue, le projet démarrera dans le courant 2024, nous vous informerons de cette issue dans le prochain bulletin municipal.

L'étude, les animations et le rapport final seront financés à 80% par l'Office Français de la Biodiversité, les 20% restants seront assurés par le budget municipal.

Pour plus d'information ou pour participer à la démarche, n'hésitez pas à donner vos coordonnées à la mairie.



©PNC

Quelques espèces rares, protégées et/ou emblématiques sur notre commune.





## Réglementation de la chasse :

Vous êtes promeneurs assidus ou occasionnels des forêts et des chemins limitrophes, nous souhaitons partager avec vous quelques informations concernant la réglementation de la chasse.

La réglementation de la chasse est assez complexe et peut différer selon si elle se déroule en dehors ou à l'intérieur du cœur du parc national des Cévennes, et également selon les espèces chassées et les techniques de chasse.

Pour ce qui est de la réglementation principale, sachez que la chasse peut s'effectuer du 10 septembre 2023 au 29 février 2024 les lundis, mercredis, samedis et dimanches (hors jours fériés).

Je vous invite à consulter la page internet de la fédération de chasse de Lozère qui met en ligne les différents arrêtés

préfectoraux :

<https://chasseurdelozere.com/chasser-en-lozere/reglementation/>

ainsi que la page sur le site du parc national des Cévennes concernant la réglementation spécifique en vigueur sur le territoire du parc : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/le-parc-national-des-cevennes/la-reglementation-du-coeur/la-chasse>

Aux confluences de nos activités quand elles se déroulent au sein de la nature, une triple règle d'or prévaut : le partage, le respect et la communication. Alors n'hésitez pas à vous adresser aux chasseurs lors de vos balades en forêt et leur indiquer votre présence, ils seront à même de vous informer des conditions de chasse et d'assurer que votre passage s'effectue en pleine sécurité.



# Lutte contre le frelon asiatique

Article rédigé par Philippe CLEMENT Président du GDSA 48

## Le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles de La Lozère (GDSA 48)

a le plaisir de vous inviter à une réunion d'information et d'échanges sur la lutte contre le frelon asiatique le :

**Jeudi 1 février 2024 à 18h00 à Cocurès, salle communale**

Les thèmes suivants seront abordés :

- Piégeage du frelon asiatique au printemps : techniques, périodes, choix et positionnement des pièges...
- Suivi du piégeage, impact sur les populations de frelons asiatiques,
- Destruction des nids,
- Protection des ruchers...

D'autres sujets en lien avec le sanitaire apicole pourront être également évoqués.

Cette réunion est ouverte à tous, apiculteurs, élus, jardiniers, résidents.... N'hésitez pas à transmettre l'information à votre entourage...



# Goûter des Aînés

Article rédigé par Roselyne PRADELLES

Sur un air d'harmonica, guitare et chansons variées, le traditionnel goûter des aînés, cette année, a eu lieu, le samedi 16 décembre dans la salle polyvalente de Bédouès.

Tous réunis, autour d'une table, décorée comme il se doit, pour partager un agréable moment, déguster, la traditionnelle bûche locale.

Sans oublier, avant de se quitter, la distribution du traditionnel colis, composé par Martial " Le Potager". Merci aux musiciens du groupe Tarn River Jam d'être venus gentiment égayer ce goûter.



# Du nouveau au SICTOM des Bassins du Haut Tarn !

Article rédigé par Laurane MANAS

Le périmètre d'intervention du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères des Bassins du Haut Tarn (anciennement sur le territoire de la Communauté des Communes Gorges Causses Cévennes), s'est **agrandi, depuis le 1er janvier 2024, à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère**, englobant désormais 18 nouvelles communes et 6 déchetteries.

Ce projet est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et issu de la demande officielle d'extension par le Conseil communautaire des Cévennes au Mont Lozère datant du 5 avril 2023. Ce regroupement intervient également à la suite de nombreux prêts de matériels, et échange de services entre les 2 territoires.

En étendant son territoire d'intervention, le **SICTOM des BHT a dû procéder à la modification de ses statuts et de son nom**, le SICTOM devenant à présent le **Syndicat Mixte Environnement Sud Lozère (SMESL)**.

En ce début d'année, le SMESL réunira ses 36 Conseiller.es syndicaux (1 élu.e référent.e par commune) pour procéder à l'élection du nouveau Bureau syndical (10 élu.es au total).

Ces missions restent les mêmes : **assurer la collecte et le traitement des déchets** des particuliers, des collectivités et des professionnels, en déchetterie et via les différents points d'apports volontaires installés sur toutes ces communes adhérentes. Pour assurer une gestion efficace et rationalisée de ce service public en cohérence avec Le Plan Régional Occitanie de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), et avec les objectifs nationaux liés au développement durable et à la réduction des déchets, **le SMESL a récemment embauché un nouvel et 2nd animateur au Pôle Prévention, Sensibilisation et Réduction des déchets**. Les missions de ces deux salariés, Léo Martin et Thibault Rouxel, sont axées sur la diffusion des consignes et matériel pour le tri sélectif (rencontre des habitants en porte à porte ou sous forme de stand) et la promotion du compostage de proximité pour les particuliers et les professionnels. Nous en profitons pour rappeler que le SMESL **propose toujours des formations gratuites au compostage avec remise d'un composteur en bois pour tous les foyers du territoire qui en font la demande**(conditions et inscriptions sur le site du SMESL) et que des sessions de broyage des



branchages sont régulièrement organisées par la Commune, n'hésitez pas à vous renseigner.

En lien avec cette mission de valorisation des déchets verts et organiques, **le Conseil Municipal de Bédouès-Cocurès a voté, en décembre dernier, favorable à l'unanimité à la mise en place d'une aire de compostage de quartier expérimentale.** En effet, ce projet vient en réponse à la demande de plusieurs habitantes du centre-bourg de Bédouès ne disposant pas de jardin, demande appuyée par l'équipe pédagogique de l'école, qui y voit un intéressant support pédagogique pour les élèves en termes d'étude de la biodiversité, d'apprentissage d'éco-gestes et de compréhension du cycle de la matière.

Notre commune bénéficierait donc d'un accompagnement technique, matériel, pédagogique et financier pour expérimenter le fonctionnement d'un composteur municipal mis à disposition pour ses habitants et les élèves de l'école.

On rappelle ici, que ce projet vient en application de la loi du 10 Février 2020 relative à la « lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire », **imposant aux collectivités, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, de proposer une solution de compostage aux particuliers et professionnels.**

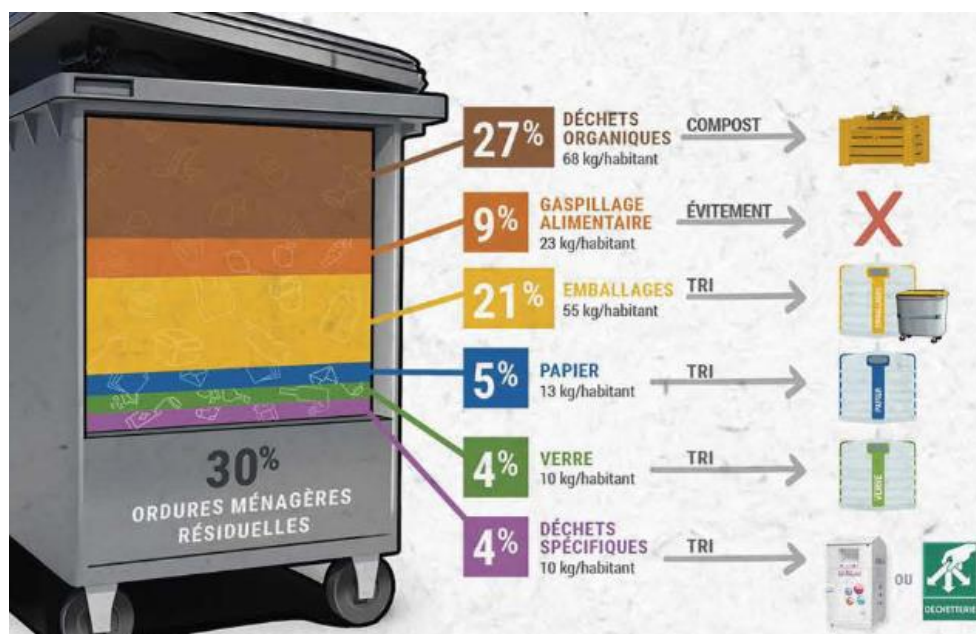
Cette expérimentation, dont les conditions et détails sont en cours d'élaboration, devrait voir le jour d'ici le début de l'été 2024.

Pour finir sur une bonne nouvelle : **Les éco-gestes portent leurs fruits et le SMESL poursuit sa politique de baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Menagères!**

(TEOM, dont le montant est indiqué sur votre Imposition sur le foncier bâti).

En effet, malgré un contexte fiscal national à la hausse (*la Taxe Généralisée sur les Activités Polluantes qui s'élevait à 25 €/tonne en 2020, subit une hausse de 260% et atteindra 65€/tonne en 2025*) cette taxe est due sur les tonnages de déchets enfouis sur le site du Redoundel (SDEE48). Le Conseil syndical a opté pour une baisse, en quelques années de 12,47 % à 11,90 % de la TEOM. **Ce gain de 0,57 % étant principalement dû à des comportements et habitudes de vie plus vertueuses des habitants (augmentation du tri des déchets à la source, compostage, broyage des végétaux, éco-consommation et évitement des déchets dès l'achat...),** les élu.es ont décidé de ne pas engranger ces bonus au seul profit du SMESL mais de les partager avec les habitants pour faire perdurer cette dynamique. Et souvenons-nous, **« le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas »**

Retrouvez le détail de ces informations et l'actualité du SM Environnement SUD Lozère sur son site : <https://environnementssudlozere.fr> et sur facebook: @EnvironnementSUDLOZERE



Ce schéma montre qu'en Lozère, 70% du contenu de nos poubelles enterrées au Redoundel (Chastel-Nouvel) auraient pu être évités s'ils avaient été triés dans les bons conteneurs. Aussi, 36% du poids de nos poubelles sont des déchets organiques de type épluchures, restes alimentaires, branchages, bouquets fanés... Mélangés au reste de la poubelle ils créent des gaz à effets de serre (méthane). En outre, étant composés à 80% d'eau, le transport des biodéchets apparaît comme inadapté. Dans ce contexte, le compostage de proximité s'impose comme une alternative durable, contribuant à restaurer le cycle de la matière organique et la fertilité des sols

# Une mutuelle communale

*Article rédigé par André ROUX*

Le conseil municipal du 15 novembre 2023 a validé un partenariat avec le groupe MUTUALIA ALLIANCE SANTÉ afin de donner la possibilité aux administrés de souscrire une complémentaire santé à un tarif préférentiel. Cette offre s'adresse



prioritairement aux personnes qui ne bénéficient pas d'une couverture santé satisfaisante, soit par manque d'informations sur les dispositifs existants, soit pour des raisons financières.

Les conditions pour être éligibles sont de résider sur la commune, ou de travailler sur la commune.

L'engagement de la commune est de mettre à disposition un local pour des réunions d'informations ou des rendez-vous, et d'informer les administrés sur ce service.

L'engagement de Mutualia est de proposer des prestations à un tarif préférentiel, et d'assurer un service de proximité.

Les points forts qui ont retenu l'attention des élus sont :

- l'absence de frais de dossier
- pas de visite médicale préalable
- des prix fixes par tranches de 10 ans
- une prise en charge immédiate
- un conseiller de proximité
- la possibilité de rendez-vous dans un local communal ou même à domicile si nécessaire
- un appel annuel du conseiller pour s'assurer de l'adéquation du contrat

A ce jour, Mutualia a conclu des partenariats avec + 300 communes dans 31 départements, et s'implante actuellement en Lozère.

Par ses statuts, la mutuelle s'engage au développement d'un système de santé solidaire, sans recherche de profits, visant simplement l'équilibre des comptes.

L'agence locale se situe 25 avenue Foch à Langogne.

Les prises de rendez-vous s'effectuent de la façon suivante :

Appel au Service relation client, 04 75 64 63 63, un conseiller prendra vos coordonnées (pas de boîte vocale !) et Silène SVITORKA, conseillère pour la Lozère, vous rappellera.

# ETAT CIVIL

## Mariage :



- Monsieur BONIOL David et Madame BUNDHOO Bharati le 26 août 2023 - domiciliés à La Baume (photo)

## Décès :

- Francis CREISSENT décédé le 28 juillet 2023 à Montpellier (88 ans)

- Alexandre BARBESANT décédé le 08 août 2023 à Paris (15 ans)

- Louis LABEAUME décédé le 19 novembre 2023 à Montpellier (92 ans)

## Naissances :

- Milo CHAPELLE, né le 07 septembre 2023 fils de Guilhem CHAPELLE et de Mélanie GOMES

- Cassy MECKES NAVARRE, née le 02 novembre 2023 fille de Alexandre MECKES et de Sandra NAVARRE

- Jules MOLHERAC, né le 04 novembre 2023 fils de Vincent MOLHERAC et de Anaïs PARATIAS

- Jeanne VALDES, né le 25 décembre 2023 fille de M. Yvan VALDES et de Mme Aurélie CLÉRE.



## Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région, créé un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec votre Communauté de communes

Ce service est réalisé sous la responsabilité de :  
Communauté de Commune Gorges Causses Cévennes  
22 rue Justin Gruat 48400 Florac-Trois-Rivières



www.gorgescaussescevennes.fr

en partenariat avec  
la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



www.lio.laregion.fr

## Qui peut utiliser le service de TAD ?

Toutes personnes souhaitant emprunter l'une des lignes de transport et pouvant se rendre sur l'un des points d'arrêt du plan ci-joint.

## Comment fonctionne le TAD ?

### ● Utilisation du service

Le transport à la demande (TAD) de la Communauté de Commune Gorges Causses Cévennes est un transport collectif qui circule lorsqu'au moins une personne en fait la demande.

Pour cela il est impératif de contacter la centrale de réservation auparavant au numéro suivant 0.805.608.100 (numéro vert gratuit)

Les réservations doivent être faites au plus tard :  
Le vendredi à 16h00 pour le transport du mardi suivant.

Le mardi à 16h00 pour le transport du jeudi suivant.

Ces deux nouvelles lignes permettent de compléter la ligne LIO régulière Ispagnac > Alès pour une correspondance.

### ● Tarifs

Le prix pour l'utilisateur du service est de 2€/le trajet (soit 4€ aller retour).

Si l'utilisateur utilise le TAD pour prendre la correspondance pour Alès, aucun tarif supplémentaire ne sera appliqué.

Exemple: le trajet La Vernède > Alès coûtera 2€ à l'aller.

**TAD**  
Transport À la Demande

Communauté de commune Gorges Causses Cévennes  
22 rue Justin Gruat 48400 Florac-Trois-Rivières  
04 66 44 03 92



Le transport à la demande lio,  
une **solution de mobilité** pour tous  
les habitants de l'**Occitanie**



## Horaires et jours de fonctionnement

### Circuits de Barre des Cévennes vers Florac

Communes	Arrêts	Jour de circulation	Horaire aller	Horaire retour
Barre des Cévennes	Parking ancien restaurant des Ormes	Jeudi	9h15	12h55
St Laurent de Trèves	Parking devant Mairie		9h27	12h48
Florac	Parking Gare		9h40	12h30

### Circuit de La Vernède vers Florac

Communes	Arrêts	Mardi et Jeudi		Jeudi
		Horaire aller	Horaire retour	Horaire retour
La Vernède	Parking	9h05	19h45	12h35
Cocurès	Parking (comme navette)	9h15	19h37	12h27
Bédouès	Parking (comme navette)	9h22	19h30	12h20
Florac	Parking (ancienne gare)	9h30	19h20	12h10

### Circuit Ispagnac / Florac > Alès - avec la ligne lio 252

#### Les mardis et jeudis

Retrouvez les horaires de la ligne 252 sur le site [lio-occitanie.fr](http://lio-occitanie.fr)



Communauté de commune Gorges Causses Cévennes

## UNE REMARQUE, UNE SUGGESTION ?

Vous pouvez faire part à la mairie de vos remarques, observations, questions, demandes, idée d'un thème... Par mail, courrier ou en écrivant dans le cahier prévu à cet effet à la mairie.

Contactez-nous : [mairie.bedoues-cocures@orange.fr](mailto:mairie.bedoues-cocures@orange.fr) / **04.66.45.23.49**

Actualités de la Communauté de Communes :

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>

## **MAIRIE DE BÉDOUÈS-COCURÈS**

**Place de la Croix - Cocurès**

**04.66.45.23.49**

Horaires susceptibles de changer en période de vacances scolaires :

**Lundi: 13h00 – 17h15**

**Mardi: 08h30 – 12h30 / 13h00 – 17h15**

**Mercredi: 08h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30**

**Jeudi: 08h30 – 12h30 / 13h00 – 17h15**

**Vendredi: 13h00 – 17h15**

## **AGENCE POSTALE et**

**BIBLIOTHEQUE**

**Route du Pont de Montvert - Cocurès**

**04.66.47.12.13**

**Lundi: 08h30 – 12h00**

**Mardi: 08h30 – 12h00**

**Jeudi: 08h30 – 12h00**

**Vendredi: 08h30 – 12h00**

**Martial PANTEL 06.59.09.04.88**

**Épicerie, fruits&légumes, pain sur demande - Mardi après-midi**

**Gilbert MARTIN 04-66-45-03-93**

**Boucherie, Charcuterie, Traiteur  
Vendredi matin**

**Kelly DEBUF 06.02.66.70.86**

**Pain (Fraissinet), Lundi soir**

**Le Chantemerle 04.66.45.19.66**

**(camping – restaurant)**

**Chèvrerie GAUTIER 04. 66.45.07.69**

**Fromage de chèvre Bédouès**

**Le Chon du Tarn 04.66.45.09.14**

**(camping – restaurant)**

**Céven'Sonne 04 .66 .65 .04 .36**

**(bar – restaurant) Bédouès**

**La Lozerette 04.66.45.06.04**

**(Hôtel-Restaurant)**

*Restaurateurs et campings: réouvertures au printemps*

*Ces services sont précieux, faire appel à eux contribue à leur maintien.*

**DECHETTERIE DE FLORAC / SMESL : 04.66.65.67.51**

**Horaires d'hiver**

**Du mardi au Samedi**

**9h – 12h / 14h – 17h**

**Horaires d'été (Juin à Aout)**

**Du Lundi au Samedi**

**8h – 14h**